

Ministère de la Santé

Foire aux questions concernant la mise à jour du formulaire de rapport trimestriel pour le Programme ontarien de distribution de naloxone en pharmacie

Aperçu

La foire aux questions accompagne l'avis de l'administrateur en chef sur la mise à jour du formulaire de rapport trimestriel pour le Programme ontarien de distribution de naloxone en pharmacie (PODNP).

Les renseignements qui suivent visent à aider les pharmacies qui participent au PODNP à bien faire la transition vers la nouvelle version du formulaire de rapport trimestriel.

À compter du **15 avril 2020**, le formulaire de rapport trimestriel mis à jour sera utilisé pour le Programme ontarien de distribution de naloxone en pharmacie (PODNP).

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le ministère par courriel à l'adresse PublicDrugPrgrms.moh@ontario.ca ou avec le Service d'assistance du Programme de médicaments de l'Ontario au 1 800 668-6641.

Q. 1 : En quoi consiste le formulaire de rapport trimestriel?

R. 1 : Le formulaire de rapport trimestriel a été élaboré afin d'obtenir des commentaires et des mesures de résultats des pharmacies qui participent au Programme ontarien de distribution de naloxone en pharmacie (PODNP). Ce formulaire est utilisé et en vigueur depuis le lancement du PODNP en juin 2016.

Les pharmaciens des pharmacies qui participent au PODNP soumettent tous les trimestres des formulaires de rapport trimestriel au ministère conformément au calendrier de présentation des rapports.

Q. 2 : Quel est l'objectif du formulaire de rapport trimestriel?

R. 2 : Le formulaire de rapport trimestriel vise ce qui suit :

- consigner les résultats des personnes qui ont reçu une trousse de naloxone d'une pharmacie qui participe au PODNP;
- évaluer l'efficacité du PODNP dans la lutte contre la crise des opioïdes qui sévit dans la province.

Q. 3 : Quels sont les plus récents renseignements à propos du formulaire de rapport trimestriel?

R. 3 : Le 15 avril 2020, le ministère a mis à jour le formulaire de rapport trimestriel. Dorénavant, les pharmacies qui participent au PODNP doivent utiliser cette version mise à jour.

Le formulaire de rapport trimestriel mis à jour, un PDF remplissable, a été simplifié afin qu'il soit plus facile pour les pharmacies qui participent au PODNP de remplir et de soumettre le document.

Conformément au calendrier de présentation des rapports, la prochaine date de soumission est le **30 avril 2020**. Toutefois, compte tenu de la situation actuelle de la COVID-19 en Ontario, la prochaine date de soumission a été reportée au **31 mai 2020**.

L'impression du formulaire n'est plus requise. Seuls les formulaires de rapport trimestriel entièrement remplis par une pharmacie qui participe au PODNP seront acceptés **par courriel** en tant que pièce jointe à l'adresse ONPP.QRBF.moh@ontario.ca. Le formulaire de rapport trimestriel mis à jour se trouve sous la section 2020 à l'adresse suivante :

www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/drugs/opdp_eo/eo_communiq.aspx

La version précédente **ne devrait pas** être utilisée et **ne sera plus** traitée à compter du 15 avril 2020.

Q. 4 : Pourquoi le formulaire de rapport trimestriel a-t-il été mis à jour?

R. 4 : En réponse aux commentaires concernant le précédent formulaire de rapport trimestriel remplissable à la main, le ministère a mis à jour le formulaire afin d'aider les pharmacies participantes à remplir cette exigence de production de rapports.
Q. 5 : Quelles modifications ont été apportées au formulaire de rapport trimestriel?

R. 5 : La nouvelle version du formulaire de rapport trimestriel est un PDF remplissable interactif qui comprend plusieurs fonctions conviviales, comme des listes déroulantes, des cases à cocher, des zones de texte, etc. Des directives sur la façon d'utiliser le nouveau formulaire de rapport trimestriel sont fournies. Des questions personnalisées relatives à l'expérience des pharmacies dans le cadre du PODNP ont aussi été ajoutées.

Q. 6 : Quel est le calendrier de présentation des rapports actuel?

R. 6 : Le calendrier de présentation des rapports actuel, y compris la date limite de soumission par trimestre, va comme suit :

Trimestre	Période	Date limite de présentation du rapport
T1	Du 1 ^{er} avril au 30 juin	31 juillet
T2	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre	31 octobre
T3	Du 1 ^{er} octobre au 31 décembre	31 janvier
T4	Du 1 ^{er} janvier au 31 mars	30 avril

Q. 7 : À quel endroit puis-je trouver des renseignements supplémentaires sur les programmes de distribution de naloxone du ministère?

R. 7 : Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de distribution de naloxone du ministère, consultez les pages Web suivantes :

Division des médicaments et des appareils et accessoires fonctionnels, ministère de la Santé © avril 2020

- www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/drugs/opdp_eo/eo_communiq.aspx
- <https://www.ontario.ca/fr/page/obtenez-une-trousse-de-naloxone-gratuite>